

## SECTION G — PHYSIQUE

## G09 ENSEIGNEMENT; CRYPTOGRAPHIE; PRÉSENTATION; PUBLICITÉ; SCEAUX

## G09B MATÉRIEL ÉDUCATIF OU DE DÉMONSTRATION; MOYENS D'ENSEIGNEMENT OU DE COMMUNICATION DESTINÉS AUX AVEUGLES, SOURDS OU MUETS; MODÈLES; PLANÉTAIRES; GLOBES; CARTES GÉOGRAPHIQUES; DIAGRAMMES

**Note(s)**

- La présente sous-classe couvre :
  - les simulateurs considérés comme dispositifs d'enseignement ou d'entraînement, si lesdits simulateurs provoquent des perceptions sensibles analogues à celles qu'un étudiant éprouverait dans la réalité en réponse à des actions faites par lui;
  - les maquettes de constructions, installations ou similaires.
- La présente sous-classe ne couvre pas :
  - les simulateurs destinés uniquement à démontrer ou à illustrer, par des moyens mettant en jeu le calcul, le fonctionnement d'un appareil ou d'un système et qui ne peuvent donc pas être considérés comme des dispositifs d'enseignement ou d'entraînement. Ces simulateurs sont couverts par la classe G06 s'ils ne sont pas prévus ailleurs;
  - les composants de simulateurs, identiques à des dispositifs ou machines existants ou à des parties composantes de ceux-ci, qui sont couverts par les sous-classes appropriées pour ces dispositifs ou machines et non par la classe G09.

**Schéma général**

## MATÉRIEL D'ENSEIGNEMENT EN GÉNÉRAL

Principes généraux de fonctionnement

manuel ou mécanique.....	1/00, 3/00
électrique.....	5/00, 7/00
fonctionnant par questions et réponses.....	3/00, 7/00
Simulateurs.....	9/00

## MATÉRIELS D'ENSEIGNEMENT PARTICULIERS

Pour écriture, sténographie, dessin, peinture; dactylographie.....11/00, 13/00

Pour la musique; la lecture.....15/00, 17/00

Modèles d'enseignement pour les sciences ou les techniques.....23/00, 25/00

Planétaires ou globes; cartes ou diagrammes.....27/00, 29/00

Autres matériels d'enseignement.....19/00

MOYENS D'ENSEIGNEMENT ET DE COMMUNICATION POUR AVEUGLES OU SOURDS.....21/00

1/00	<b>Matériel à but éducatif à commande manuelle ou mécanique utilisant des éléments formant ou comportant des symboles, des signes, des images ou similaires, qui sont agencés ou adaptés pour être disposés selon un ou plusieurs schémas particuliers</b>	1/20	• • • • et portant les symboles sur une surface parallèle à l'axe de rotation
		1/22	• • • • et portant les symboles sur une surface perpendiculaire à l'axe de rotation
1/02	• et munis d'un support recevant ou destiné à recevoir les éléments	1/24	• • • les éléments revêtant la forme d'une bande flexible, p.ex. bandes sans fin
1/04	• • chacun des éléments portant un symbole unique ou une combinaison unique de symboles	1/26	• • • les éléments étant disposés en éventail
1/06	• • • et pouvant être fixés ou montés sur le support	1/28	• • • les éléments pouvant coulisser l'un par rapport à l'autre
1/08	• • • • à l'aide d'aimants	1/30	• • dans lesquels les éléments sont adaptés pour être disposés en liaison avec le support en vue de former des symboles
1/10	• • • • à l'aide de chevilles et de trous	1/32	• comprenant des éléments destinés à être utilisés sans support spécial
1/12	• • • • à l'aide de pièces de fixation annulaires	1/34	• • les éléments devant être placés les uns par rapport aux autres en position adjacente libre
1/14	• • • • les éléments étant montés sur le support de manière à pouvoir coulisser	1/36	• • les éléments pouvant être assemblés les uns aux autres par des parties saillantes s'emboîtant dans des évidements correspondants
1/16	• • chacun des éléments portant plusieurs symboles ou signes différents, ou des combinaisons de symboles et de signes, un seul symbole, signe ou combinaison de ceux-ci de chaque élément devant être utilisé à la fois	1/38	• • les éléments pouvant être connectés magnétiquement
1/18	• • • les éléments étant susceptibles de rotation		

- 1/40 • • pour former des symboles ou des signes grâce à une disposition appropriée

**3/00 Matériel d'enseignement à commande manuelle ou mécanique procédant par questions et réponses**

- 3/02 • du type où l'élève doit donner une réponse à la question posée, ou bien où la machine donne une réponse à la question posée par un élève
- 3/04 • • sous forme de tableau
- 3/06 • du type à choix entre réponses multiples, c. à d. où pour une question donnée est fournie une série de réponses et où un choix doit être fait
- 3/08 • • sous forme de tableau
- 3/10 • • où un seul groupe de réponses est commun à plusieurs questions
- 3/12 • • • sous forme de tableau

**5/00 Matériel à but éducatif à commande électrique [2]**

**Note(s)**

Le groupe G09B 5/08 a priorité sur les groupes G09B 5/02-G09B 5/06.

- 5/02 • avec présentation visuelle du sujet à étudier, p.ex. en utilisant une bande filmée
- 5/04 • avec présentation sonore du sujet à étudier
- 5/06 • avec présentation à la fois visuelle et sonore du sujet à étudier
- 5/08 • avec présentation individuelle d'une information à une pluralité de postes d'élèves [2]
- 5/10 • • tous les postes d'élèves étant capables de présenter la même information simultanément (G09B 5/14 a priorité) [2]
- 5/12 • • différents postes étant capables de présenter des informations différentes simultanément (G09B 5/14 a priorité) [2]
- 5/14 • • permettant une communication individuelle entre le professeur et l'élève [2]

**7/00 Dispositifs ou appareils d'enseignement à commande électrique procédant par questions et réponses**

- 7/02 • du type où l'élève doit donner une réponse à la question posée, ou bien où la machine donne une réponse à la question posée par l'élève
- 7/04 • • caractérisés par une modification du programme d'enseignement à la suite d'une réponse erronée, p.ex. en répétant la question, en fournissant des explications supplémentaires
- 7/06 • du type à choix entre réponses multiples, c. à d. où pour une question donnée est fournie une série de réponses entre lesquelles un choix doit être fait
- 7/07 • • avec présentation individuelle de questions à une pluralité de postes d'élèves [2]
- 7/073 • • • tous les postes d'élèves étant capables de présenter les mêmes questions simultanément [2]
- 7/077 • • • différents postes étant capables de présenter des questions différentes simultanément [2]
- 7/08 • • caractérisés par une modification du programme d'enseignement à la suite d'une réponse erronée, p.ex. en répétant la question, en fournissant une information supplémentaire
- 7/10 • • dans lesquels un groupe de réponses est commun à plusieurs questions
- 7/12 • • • caractérisés par une modification du programme d'enseignement à la suite d'une réponse erronée, p.ex. en répétant la question, en fournissant une information supplémentaire

**9/00 Simulateurs pour l'enseignement ou l'entraînement**

- 9/02 • pour l'enseignement de la conduite des véhicules ou autres moyens de transport
- 9/04 • • pour l'enseignement de la conduite des véhicules terrestres
- 9/042 • • • avec une simulation dans un véhicule réel (G09B 9/052, G09B 9/058 ont priorité) [5]
- 9/048 • • • un modèle étant observé et manœuvré à distance (G09B 9/052, G09B 9/058 ont priorité) [5]
- 9/05 • • • la vue à partir d'un véhicule étant simulée (G09B 9/052, G09B 9/058 ont priorité) [5]
- 9/052 • • • caractérisés par des moyens pour enregistrer ou mesurer les performances de l'élève [5]
- 9/058 • • • pour l'enseignement de la conduite de cycles ou de motocyclettes [5]
- 9/06 • • pour l'enseignement de la manœuvre des navires, des vaisseaux ou autres véhicules flottants [2]
- 9/08 • • pour l'enseignement du pilotage des aéronefs, p.ex. bancs d'entraînement au pilotage sans visibilité
- 9/10 • • • avec des moyens de simulation des forces générées par le vol ou par les moteurs sur l'occupant de l'aéronef (G09B 9/28 a priorité) [5]
- 9/12 • • • Systèmes de déplacement pour simulateurs d'aéronef [5]
- 9/14 • • • • commandés par vérin à piston ou à cylindre actionné par un fluide [5]
- 9/16 • • • Simulation ou indication par un instrument ou une alarme des conditions ambiantes ou des paramètres de l'aéronef [5]
- 9/18 • • • • des paramètres du moteur ou de l'alimentation en carburant [5]
- 9/20 • • • • Simulation ou indication de l'assiette de l'aéronef [5]
- 9/22 • • • • comprenant une simulation du bruit de l'aéronef [5]
- 9/24 • • • • comprenant l'affichage ou l'enregistrement de la trajectoire de vol simulée [5]
- 9/26 • • • • Simulation de radionavigation [5]
- 9/28 • • • • Simulation des forces agissant sur le manche à balai ou similaires [5]
- 9/30 • • • • Simulation de vue à partir d'un aéronef [5]
- 9/32 • • • • à l'aide d'une image projetée (G09B 9/36 a priorité) [5]
- 9/34 • • • • à l'aide d'un écran de visualisation à rayons cathodiques (G09B 9/36 a priorité) [5]
- 9/36 • • • • Simulation de vol de nuit ou à visibilité réduite [5]
- 9/38 • • • • • Simulation des contours de la piste ou des balises d'approche [5]
- 9/40 • • • • Simulation de radar aéroporté [5]
- 9/42 • • • • Aéronefs, simulateurs d'aéronef, ou moyens qui leur sont connectés se déplaçant sur le sol ou sur l'eau pendant l'entraînement de vol simulé [5]
- 9/44 • • • • assurant la simulation dans un aéronef réel qui vole à travers l'atmosphère sans limitation de sa trajectoire [5]
- 9/46 • • • • l'aéronef étant un hélicoptère [5]

**Note(s)**

La matière classée dans le groupe G09B 9/46 est également classée dans les sous-groupes appropriés du groupe G09B 9/08, si cela présente un intérêt.

9/48	• • • un modèle étant observé et manœuvré à distance [5]	21/04	• Dispositifs pour la conversation avec les sourds-aveugles
9/50	• • • Commande automatique de la route de l'aéronef [5]	21/06	• Dispositifs pour l'enseignement de la lecture sur les lèvres
9/52	• • pour enseigner le pilotage d'un véhicule spatial [5]	23/00	<b>Modèles à usages scientifiques, médicaux ou mathématiques, p.ex. dispositif en vraie grandeur pour la démonstration</b> (sous forme de jouets A63H)
9/54	• Simulation de radar (G09B 9/40 a priorité) [5]	23/02	• pour les mathématiques
9/56	• Simulation de sonar [5]	23/04	• • pour la géométrie, la trigonométrie, la projection ou la perspective (pour la topographie G09B 25/06)
<b>11/00</b>	<b>Enseignement de l'écriture, de la sténographie, du dessin ou de la peinture</b>	23/06	• pour la physique
11/02	• Dispositifs de soutien des doigts, de la main ou du bras	23/08	• • pour la statique ou la dynamique
11/04	• Feuilles ou plaques-guide; Modèles à décalquer	23/10	• • • des corps solides
11/06	• Dispositifs comportant l'utilisation de matériaux à décalquer transparents ou translucides, p.ex. cahiers d'écriture	23/12	• • • des liquides ou des gaz
11/08	• Enseignement de la sténographie	23/14	• • pour l'acoustique
11/10	• Enseignement de la peinture	23/16	• • pour l'étude des phénomènes calorifiques
<b>13/00</b>	<b>Enseignement de la dactylographie</b>	23/18	• • pour l'électricité ou le magnétisme
13/02	• Appareils à faux clavier d'exercice	23/20	• • pour la physique ou la technologie nucléaire
13/04	• Dispositifs employés en association avec une machine à écrire ou un télétype réels, ou appareils similaires	23/22	• • pour l'optique
<b>15/00</b>	<b>Enseignement de la musique</b>	23/24	• pour la chimie
15/02	• Claviers ou moyens similaires pour l'indication des notes	23/26	• pour l'étude des structures moléculaires; pour la cristallographie
15/04	• • avec sources sonores	23/28	• pour la médecine
15/06	• Dispositifs pour exercer ou fortifier les doigts ou les bras; Dispositifs pour le maintien des doigts ou des bras dans la position appropriée pour jouer	23/30	• • Modèles anatomiques (articulateurs dentaires A61C 11/00)
15/08	• Claviers d'exercice	23/32	• • • avec des parties mobiles
<b>17/00</b>	<b>Enseignement de la lecture</b>	23/34	• • • avec des parties amovibles
17/02	• Indicateurs de lignes ou autres guides ou caches	23/36	• pour la zoologie
17/04	• pour l'accroissement de la cadence de lecture; Contrôle de la cadence de lecture	23/38	• pour la botanique
<b>19/00</b>	<b>Enseignement non couvert par d'autres groupes principaux de la présente sous-classe</b> (appareils d'instruction ou d'entraînement pour le pointage des armes F41G 3/26)	23/40	• pour la géologie
19/02	• Calcul; Arithmétique	<b>25/00</b>	<b>Modèles à usages non prévus dans G09B 23/00, p.ex. dispositif en vraie grandeur pour la démonstration</b> (modèles de véhicules, pistes ou rails pour ceux-ci, modèles sous forme de jouets A63H)
19/04	• Elocution (avec présentation sonore du sujet à étudier G09B 5/04)	25/02	• de procédés industriels; de machines
19/06	• Langues étrangères (avec présentation sonore du sujet à étudier G09B 5/04)	25/04	• de constructions
19/08	• • Imprimés ou manuscrits, p.ex. recueils de textes, assemblages bilingues de lettres, cartes	25/06	• pour la topographie; pour la géographie, p.ex. modèles en relief (globes G09B 27/00; cartes G09B 29/00)
19/10	• Modelage	25/08	• pour décor scénique, p.ex. arbres, rochers, surface d'eau (pour aménagement de scène de théâtre A63J 1/00)
19/12	• Lecture de l'heure	<b>27/00</b>	<b>Planétaires; Globes</b>
19/14	• Circulation routière, p.ex. code de la route	27/02	• Telluriums; Planétaires
19/16	• Conduite des véhicules ou autres moyens de transport	27/04	• Cartes astronomiques
19/18	• Comptabilité ou économie	27/06	• Globes célestes
19/20	• Couture	27/08	• Globes (globes célestes G09B 27/06)
19/22	• Jeux, p.ex. jeux de cartes	<b>29/00</b>	<b>Cartes</b> (cartes astronomiques G09B 27/04); <b>Plans; Graphiques; Tracés, p.ex. tracés de routes</b>
19/24	• Emploi des outils	29/02	• divisés en sections
19/26	• Codes télégraphiques points-trait [2]	29/04	• • les sections étant disposées sous la forme d'une ou de plusieurs feuilles pliables
<b>21/00</b>	<b>Moyens d'enseignement ou de communication destinés aux aveugles, sourds ou muets</b> (présentation sonore du sujet à étudier G09B 5/04) [2, 4]	29/06	• en forme de bande, p.ex. bande sans fin
21/02	• Dispositifs pour l'écriture Braille	29/08	• Cartes suspendues ou similaires
		29/10	• Spots pour la lecture des cartes ou indicateurs de position par coordonnées; Aides pour la lecture des cartes
		29/12	• Cartes en relief
		29/14	• Tableaux indiquant l'heure locale

G09B

G09C APPAREILS À CHIFFRER OU À DÉCHIFFRER POUR LA CRYPTOGRAPHIE OU D'AUTRES FINS IMPLIQUANT LA NÉCESSITÉ DU SECRET

- 1/00 **Appareils ou méthodes au moyen desquels une suite donnée de signes, p.ex. un texte intelligible, est transformée en une suite de signes inintelligibles en transposant les signes ou groupes de signes ou en les remplaçant par d'autres suivant un système préétabli** (machines à écrire cryptographiques G09C 3/00)
  - 1/02 • en utilisant un code de chiffrement en forme de tableau
  - 1/04 • avec supports ou indicateurs de signes déplacés l'un par rapport à l'autre en des positions déterminées par un code à permutation ou une clé, permettant d'indiquer de façon appropriée le texte chiffré ou en clair correspondant
  - 1/06 • où les éléments correspondants aux signes composant le texte en clair sont en liaison fonctionnelle avec les éléments correspondants aux signes composant le texte chiffré, les liaisons étant, pendant le fonctionnement des appareils, permutées automatiquement et en permanence par un organe de codage ou une clé
  - 1/08 • • les liaisons étant mécaniques
  - 1/10 • • les liaisons étant électriques
  - 1/12 • • • munies de disques de permutation porteurs de contacts
- 1/14 • • comportant des organes de codage amovibles ou interchangeables, p.ex. des bandes primaires, des cartes perforées
- 3/00 **Machines à écrire pour le chiffrement ou le déchiffrement des textes cryptographiques**
  - 3/02 • avec des touches ou claviers auxiliaires agissant sur les touches ou claviers principaux
  - 3/04 • où les liaisons entre les touches et les tiges portant les caractères sont permutées automatiquement et en permanence pendant le fonctionnement, par un organe de codage ou une clé
    - 3/06 • • les liaisons étant mécaniques
    - 3/08 • • les liaisons étant électriques
    - 3/10 • • comportant des organes de codage amovibles ou interchangeables, p.ex. des bandes primaires, des cartes perforées
- 5/00 **Appareils ou méthodes de chiffrement ou de déchiffrement non prévus dans les autres groupes de la présente sous-classe, p.ex. comportant la dissimulation ou la déformation de données graphiques telles que dessins, messages écrits ou imprimés**

G09D INDICATEURS HORAIRES OU DE TARIFS POUR CHEMIN DE FER OU AUTRES; CALENDRIERS PERPÉTUELS

- 1/00 **Indicateurs d'horaires ou de tarifs pour chemin de fer ou autres moyens de transport; Aides d'indication ou de lecture pour ceux-ci** (comportant des cartes ou des diagrammes de trajets, p.ex. des tracés d'itinéraires de chemin de fer G09B 29/00)
  - 3/02 • avec organes interchangeables portant les signes
  - 3/04 • dans lesquels les organes portant les signes sont montés de façon mobile dans le calendrier
    - 3/06 • • avec des organes tournants
    - 3/08 • • • en forme de disque
    - 3/10 • • avec des organes sous forme d'une bande
    - 3/12 • fonctionnant électriquement
- 3/00 **Calendriers perpétuels** (blocs-calendriers imprimés B42D 5/04; calendriers perpétuels entraînés par un mouvement d'horlogerie G04B 19/24)

G09F PRÉSENTATION; PUBLICITÉ; ENSEIGNES; ÉTIQUETTES OU PLAQUES D'IDENTIFICATION; SCEAUX

Note(s)

1. Dans la présente sous-classe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:
  - "enseigne" désigne une marque ou un indice servant à identifier quelque chose, l'information présentée étant invariable, même si elle est clignotante; à titre d'exemple il en est ainsi des panneaux publicitaires ou des dispositifs de sécurité lumineux ou réfléchissant la lumière.
2. Il est important de tenir compte des notes qui suivent le titre de la classe B81 et de la sous-classe B81B concernant les "dispositifs à microstructure" et les "systèmes à microstructure".

Schéma général

INFORMATION ET PUBLICITÉ

Présentation d'échantillons..... 5/00

A information fixe:

pancartes; étiquettes ou fiches; enseignes, plaques, caractères..... 1/00, 3/00, 7/00

A information variable:

par combinaison d'éléments; par mouvement d'une information complète..... 9/00, 11/00

Enseignes lumineuses, publicité lumineuse..... 13/00

Supports utilisés pour l'affichage et la publicité: panneaux; bannières; articles spécifiques; autres..... 15/00, 17/00, 23/00, 19/00

PROCÉDÉS PUBLICITAIRES

Mobiles; audibles; audiovisuels; autres..... 21/00, 25/00, 27/00, 19/00

- 1/00 Pancartes en carton ou similaires faites d'un matériau pliable ou souple**
- 1/02 • Pancartes simples essentiellement plates
- 1/04 • Pancartes pliées
- 1/06 • • pouvant être dépliées dans les trois dimensions (G09F 1/08 a priorité)
- 1/08 • imitant totalement ou partiellement la forme d'un objet, p.ex. de l'article auquel la publicité s'applique
- 1/10 • Supports pour pancartes ou porte-pancartes
- 1/12 • • Cadres à cet usage
- 1/14 • • en forme de pieds
- 3/00 Étiquettes, fiches ou moyens analogues d'identification ou d'indication; Sceaux; Timbres-poste ou timbres analogues**
- 3/02 • Formes ou structures
- 3/03 • • de sceaux de sécurité
- 3/04 • attachés ou fixés par le matériau de l'étiquette elle-même, p.ex. par thermo-adhérence (par une couche adhésive rapportée G09F 3/10)
- 3/06 • • par une action de serrage (par des pinces indépendantes G09F 3/16)
- 3/08 • Fixage ou fixation par des moyens n'entrant pas dans la composition du matériau de l'étiquette elle-même
- 3/10 • • par une couche adhésive
- 3/12 • • par des épingles, des agrafes, ou des moyens analogues
- 3/14 • • par des ficelles, des courroies, des chaînes ou des fils de métal
- 3/16 • • par des pinces
- 3/18 • • Armatures, cadres ou entourages pour étiquettes
- 3/20 • • • pour des étiquettes réglables, mobiles ou interchangeables
- 5/00 Moyens pour présenter des échantillons**
- 5/02 • Coffres portatifs pour échantillons
- 5/04 • Cartes d'échantillons; Collections d'échantillons
- 7/00 Enseignes, plaques portant un nom ou un nombre, lettres, chiffres ou signes; Panneaux ou tableaux (pancartes G09F 1/00; dispositifs d'affichage d'information variable G09F 9/00, G09F 11/00; enseignes lumineuses G09F 13/00; tableaux pour avis ou affiches G09F 15/00)**
- 7/02 • Enseignes, plaques, panneaux ou tableaux utilisant des éléments facilement détachables portant ou formant des symboles
- 7/04 • • les éléments étant fixés ou susceptibles d'être fixés par des moyens magnétiques
- 7/06 • • les éléments étant fixés ou susceptibles d'être fixés au moyen de chevilles et de trous
- 7/08 • • les éléments étant fixés ou susceptibles d'être fixés au moyen de rainures, de rails ou de fentes
- 7/10 • • • et montés de façon à pouvoir glisser
- 7/12 • • les éléments étant fixés ou susceptibles d'être fixés par auto-adhérence, humidification, succion, action d'un adhésif à séchage lent, ou tout autre moyen similaire
- 7/14 • • Caractéristiques structurelles des éléments portant ou formant les symboles
- 7/16 • Lettres, nombres ou autres symboles, adaptés pour être fixés en permanence à un support
- 7/18 • Moyens pour fixer des enseignes, des plaques, des panneaux ou des tableaux à une structure de support
- 7/20 • • avec montage réglable
- 7/22 • • avec montage permettant la rotation ou le balancement, p.ex. pour des panneaux faits pour être animés d'un mouvement de rotation par le vent
- 9/00 Dispositifs d'affichage d'information variable, dans lesquels l'information est formée sur un support, par sélection ou combinaison d'éléments individuels (dans lesquels l'information variable est fixée d'une manière permanente sur un support mobile G09F 11/00)**
- 9/30 • dans lesquels le ou les caractères désirés sont formés par une combinaison d'éléments individuels
- Note(s) [2012.01]**
- Le groupe G09F 9/302 a priorité sur les groupes G09F 9/305-G09F 9/37.
- 9/302 • • caractérisés par la forme ou la disposition géométrique des éléments individuels [7]
- 9/305 • • les éléments individuels étant des extrémités de fibres optiques (G09F 9/302 a priorité) [7]
- 9/307 • • les éléments individuels étant des filaments incandescents [3, 7]
- 9/313 • • à décharge dans un gaz [3, 7]
- 9/33 • • à semi-conducteurs, p.ex. à diodes [3, 7]
- 9/35 • • à cristaux liquides [3, 7]
- 9/37 • • à éléments mobiles [3, 7]
- 9/40 • dans lesquels le caractère désiré est sélectionné parmi plusieurs caractères disposés les uns à côté des autres, p.ex. sur une plaque support commune
- 9/46 • dans lesquels le caractère désiré est sélectionné parmi plusieurs caractères disposés les uns derrière les autres
- 11/00 Dispositifs d'affichage d'information variable, dans lesquels l'information complète est fixée d'une manière permanente sur un support mobile qui l'amène en position de présentation**
- 11/02 • les éléments de présentation étant fixés à des organes animés d'un mouvement de rotation, p.ex. tambours, axes
- 11/04 • • les éléments étant fixés à des disques animés d'un mouvement de rotation
- 11/06 • • les éléments étant des plaques ou des cartes rigides (sur des disques animés d'un mouvement de rotation G09F 11/04)
- 11/08 • • les éléments étant des feuilles souples (sur des disques animés d'un mouvement de rotation G09F 11/04)
- 11/10 • • Commandes électriques pour ces appareils
- 11/12 • les éléments de présentation étant portés par des courroies ou des chaînes sans fin, ou par des supports analogues
- 11/14 • • les éléments ayant la forme de volets, de tableaux, de cartes ou d'autres formes similaires rigides
- 11/15 • • les éléments étant des feuilles souples
- 11/16 • • Commandes électriques pour ces appareils
- 11/18 • les éléments de présentation étant portés par des courroies, des chaînes ou des supports analogues autres que ceux sans fin
- 11/20 • • les éléments ayant la forme de volets, de tableaux, de cartes, ou d'autres formes similaires
- 11/21 • • les éléments étant des feuilles souples
- 11/22 • • Commandes électriques pour ces appareils

- 11/23 • les éléments de publicité ou de présentation faisant partie d'organes tournants, p.ex. sous forme de perforations, d'impressions ou de transparents sur un tambour ou un disque
- 11/235 • • Leur commande électrique
- 11/24 • les éléments de publicité ou de présentation faisant partie d'une bande mobile, p.ex. sous forme de perforations, d'impressions ou de transparents
- 11/26 • • la bande étant sans fin
- 11/28 • • • Leur commande électrique
- 11/29 • • la bande n'étant pas sans fin
- 11/295 • • • Leur commande électrique
- 11/30 • les éléments de présentation étant amenés un par un en position de présentation à partir d'un emplacement où ils sont stockés
- 11/32 • • les moyens de mise en place comprenant des courroies ou des chaînes, p.ex. des courroies ou des chaînes sans fin
- 11/34 • • les moyens de mise en place comprenant des électro-aimants
- 13/00 Enseignes lumineuses; Publicité lumineuse**  
(G09F 9/00, G09F 11/00 ont priorité; publicité visuelle mobile G09F 21/00)
- 13/02 • Enseignes, tableaux ou panneaux éclairés par des sources de lumière artificielles placées en face de l'illustration
- 13/04 • Enseignes, tableaux ou panneaux éclairés de derrière l'illustration
- 13/06 • • utilisant des symboles ou silhouettes découpés distincts, p.ex. enseignes perforées
- 13/08 • • utilisant à la fois des couches de produits translucides et non translucides
- 13/10 • • • utilisant des transparents
- 13/12 • • utilisant un miroir transparent ou une autre surface réfléchissante, transparente à la lumière émise, dans lesquels un signe, un symbole, une image ou une autre information ne sont visibles que lorsqu'ils sont éclairés
- 13/14 • • Agencements des réflecteurs dans ces enseignes
- 13/16 • Enseignes formées d'éléments ou de surfaces réfléchissantes, ou en comportant, p.ex. enseignes d'avertissement ayant une forme triangulaire ou de forme géométrique autre
- 13/18 • Enseignes éclairées par la tranche
- 13/20 • avec des surfaces ou des pièces luminescentes
- 13/22 • • électroluminescentes
- 13/24 • utilisant des tubes ou objets similaires remplis de liquide, p.ex. de liquide formant des bulles
- 13/26 • Enseignes formées par des tubes à décharge électrique (par allumage sélectif G09F 9/00)
- 13/28 • Enseignes formées par des lampes à filament (par allumage sélectif G09F 9/00)
- 13/30 • avec des sources d'éclairage mobiles, p.ex. des tubes luminescents animés d'un mouvement de rotation
- 13/32 • avec une pièce ou des pièces optiques mobiles, p.ex. miroirs
- 13/34 • avec des sources lumineuses conjuguées avec des organes mobiles, p.ex. avec des obturateurs pour masquer ou démasquer la source lumineuse (appareils dans lesquels l'élément de publicité ou de présentation se déplace de façon continue ou par intermittences G09F 11/00)
- 13/36 • • conjuguées avec des moyens pour la masquer animés d'un mouvement de rotation
- 13/42 • avec des sources lumineuses actionnées par rayonnement invisible
- 13/44 • avec la lumière du gaz comme source lumineuse
- 13/46 • Publicité par feux d'artifice
- 15/00 Tableaux, panneaux, colonnes ou structures analogues pour des avis, des placards, des affiches ou des moyens d'information similaires**
- 15/02 • Placards, affiches ou moyens d'information analogues pour ceux-ci
- 17/00 Drapeaux; Bannières; Moyens de mise en place pour ceux-ci**
- 19/00 Moyens de publicité ou de présentation non prévus ailleurs**
- 19/02 • comportant des organes de présentation mobiles
- 19/04 • • fonctionnant par l'ouverture ou la fermeture de portes, p.ex. porte de magasin
- 19/06 • • Dispositifs scripteurs
- 19/08 • • Poupées, figures ou autres représentations de formes vivantes avec des pièces mobiles
- 19/10 • • Dispositifs expliquant l'action d'un article auquel la publicité s'applique
- 19/12 • utilisant des effets optiques particuliers
- 19/14 • • présentant des signes différents selon le point d'où un observateur les regarde
- 19/16 • • comportant l'utilisation de miroirs
- 19/18 • • comportant l'utilisation de moyens de projection optique, p.ex. projection d'images sur les nuages
- 19/20 • • avec des effets de mélange des couleurs
- 19/22 • Moyens de publicité ou de présentation sur des routes, des murs ou des surfaces similaires, p.ex. éclairés
- 21/00 Publicité visuelle mobile** (publicité à la fois visuelle et sonore G09F 27/00)
- 21/02 • le porteur étant un être humain ou un animal
- 21/04 • par des véhicules terrestres
- 21/06 • par des avions, des aéronefs, des ballons ou des cerfs-volants
- 21/08 • • la réclame étant placée sur l'engin volant
- 21/10 • • • et éclairée
- 21/12 • • la réclame étant remorquée par l'engin volant
- 21/14 • • • et éclairée
- 21/16 • • Écriture dans le ciel
- 21/18 • par des navires ou d'autres moyens de navigation
- 21/20 • • éclairés
- 21/22 • Distributeurs pour tracts ou réclames publicitaires analogues lancés de véhicules (d'avions B64D 1/00)
- 23/00 Publicité sur ou dans des articles spécifiques, p.ex. cendriers, boîtes aux lettres** (sur ou dans des véhicules G09F 21/00)
- 23/02 • la réclame étant présentée par le fonctionnement de l'article
- 23/04 • • et éclairée
- 23/06 • la réclame étant combinée avec des articles pour restaurants, boutiques ou bureaux (sur des articles en papier G09F 23/10)
- 23/08 • • avec des garnitures de bureau
- 23/10 • sur des articles en papier, p.ex. sur des brochures, des journaux
- 23/12 • • sur du papier hygiénique
- 23/14 • sur des jouets, des puzzles ou des objets analogues
- 23/16 • sur des montres, p.ex. commandée par le mécanisme de la montre
- 25/00 Publicité sonore**

27/00 **Publicité ou présentation à la fois visuelle et sonore,****p.ex. pour information collective**

**G09G DISPOSITIONS OU CIRCUITS POUR LA COMMANDE DE L’AFFICHAGE UTILISANT DES MOYENS STATIQUES POUR PRÉSENTER UNE INFORMATION VARIABLE** (dispositions de transfert des données entre les calculateurs numériques et les dispositions d’affichage G06F 3/14; dispositions d’affichage statique réalisées par l’association dissociable de plusieurs sources individuelles ou de plusieurs cellules individuelles commandant la lumière G09F 9/00; dispositions d’affichage statique réalisées par l’association constructive indissociable de plusieurs sources de lumière H01J, H01K, H01L, H05B 33/12; balayage, transmission ou reproduction de documents ou similaires, p.ex. transmission de fac-similés, leurs détails H04N 1/00) [3, 4, 5]

**Note(s)**

1. La présente sous-classe couvre les consoles d’affichage, c. à d. les dispositifs ou circuits pour traiter des signaux de commande dans le but de l’affichage, p.ex. pour l’appel, la réception, la mise en mémoire, la régénération, le codage, le décodage, l’adressage des signaux de commande.
2. La présente sous-classe ne couvre pas les détails de réalisation des dispositifs d’affichage, tels que panneaux ou tubes en soi, ou assemblage de sources de lumière individuelles, qui sont couverts par les sous-classes appropriées, p.ex. H01J, H01K, H01L, G02F, G09F, H05B.
3. Contrairement à la sous-classe H04N dans laquelle sont classés les dispositifs de visualisation capables de représenter l’échelle continue des valeurs de brillance, la présente sous-classe est limitée à des dispositifs n’utilisant qu’un nombre discret de valeurs de brillance, p.ex. état visible/état invisible.
4. L’effet visuel provient, soit de la luminescence d’un écran frappé par un faisceau d’électrons, soit directement de sources de lumière commandées, soit de la projection de lumière, à partir de sources commandées, sur des caractères ou symboles ou éléments de caractères ou symboles dessinés sur un support, soit encore de la commande électrique, magnétique ou acoustique des paramètres de rayons lumineux provenant d’une source indépendante.

<b>1/00</b>	<b>Dispositions ou circuits de commande présentant un intérêt uniquement pour l’affichage utilisant des tubes à rayons cathodiques [3]</b>	1/28	• utilisant des tubes à couleurs [3]
1/02	• Circuits de mémorisation (G09G 1/06-G09G 1/28 ont priorité) [3]	<b>3/00</b>	<b>Dispositions ou circuits de commande présentant un intérêt uniquement pour l’affichage utilisant des moyens de visualisation autres que les tubes à rayons cathodiques [3]</b>
1/04	• Circuits de déflexion [3]	3/02	• par traçage ou balayage d’un faisceau lumineux sur un écran [3]
1/06	• utilisant des tubes à faisceau concentré unique (G09G 1/26, G09G 1/28 ont priorité) [3]	3/04	• pour la présentation d’un seul caractère, soit en sélectionnant un seul caractère parmi plusieurs, soit en composant le caractère par combinaison d’éléments individuels, p.ex. de segments élémentaires [3]
1/07	• • avec un balayage à trame et un affichage calligraphique combinés [5]	3/06	• • utilisant des sources de lumière commandées [3]
1/08	• • le faisceau traçant directement le caractère, l’information à visualiser commandant la déflexion du faisceau en fonction du temps, selon deux coordonnées spatiales, p.ex. selon un système de coordonnées cartésiennes [3]	3/08	• • • utilisant des filaments incandescents [3]
1/10	• • • les signaux de déflexion étant élaborés par des moyens essentiellement numériques, p.ex. incrémentaux [3]	3/10	• • • utilisant des tubes à gaz [3]
1/12	• • • les signaux de déflexion étant élaborés par des moyens essentiellement analogiques [3]	3/12	• • • utilisant des éléments électroluminescents [3]
1/14	• • le faisceau traçant une trame de balayage indépendante de l’information à visualiser, cette dernière déterminant les parties de trame devant être rendues respectivement visibles et invisibles [3]	3/14	• • • • des dispositifs à semi-conducteurs, p.ex. des dispositifs à diodes [3]
1/16	• • à trame en coordonnées rectangulaires s’étendant sur toute la surface de l’écran, c. à d. à trame de balayage du type télévision [3]	3/16	• • en commandant la lumière provenant d’une source indépendante [3]
1/18	• • • à mini-trame de balayage locale, couvrant l’étendue d’un seul caractère, et sautant d’une position de caractère à la suivante, p.ex. en coordonnées rectangulaires ou polaires, ou en forme d’étoile encadrée [3]	3/18	• • • utilisant des cristaux liquides [3]
1/20	• utilisant des tubes à plusieurs faisceaux concentrés (G09G 1/26, G09G 1/28 ont priorité) [3]	3/19	• • • utilisant des dispositifs électrochromiques [5]
1/22	• utilisant des tubes avec sélection d’un caractère complet parmi plusieurs caractères [3]	3/20	• pour la présentation d’un ensemble de plusieurs caractères, p.ex. d’une page, en composant l’ensemble par combinaison d’éléments individuels disposés en matrice [3]
1/24	• utilisant des tubes avec sélection de plusieurs éléments individuels formant en combinaison un caractère [3]	3/22	• • utilisant des sources de lumière commandées [3]
1/26	• utilisant des tubes à mémoire [3]	3/24	• • • utilisant des filaments incandescents [3]
		3/26	• • • • pour donner l’apparence de signes se déplaçant [3]
		3/28	• • • utilisant des panneaux à décharge lumineuse dans un gaz, p.ex. des panneaux à plasma [3, 2013.01]
		3/2807	• • • • la décharge étant activée par des signaux à haute fréquence spécialement adaptés à cet effet [2013.01]
		3/2813	• • • • utilisant des panneaux hybrides à courant alternatif [AC] - courant continu [DC] [2013.01]

- 3/282 • • • • utilisant des panneaux DC [7]
- 3/285 • • • • • utilisant l'auto-balayage [7]
- 3/288 • • • • • utilisant des panneaux AC [7, 2013.01]
- 3/29 • • • • • utilisant des panneaux auto-décalables [5]
- 3/291 • • • • • commande de la décharge dans le gaz pour commander un état de la cellule, p.ex. par utilisation de formes d'impulsion spécifiques [2013.01]
- 3/292 • • • • • • pour réinitialisation, amorçage ou effacement de décharge dans une phase autre que l'adressage [2013.01]
- 3/293 • • • • • • pour décharge d'adressage [2013.01]
- 3/294 • • • • • • pour décharge d'éclairage ou d'entretien [2013.01]
- 3/296 • • • • • • Circuits de commande pour la production de formes d'onde appliquées aux électrodes de commande [2013.01]
- 3/297 • • • • • • utilisant des panneaux à décharge opposée [2013.01]
- 3/298 • • • • • • utilisant des panneaux à décharge en surface [2013.01]
- 3/299 • • • • • • utilisant l'éclairage alterné de panneaux à décharge en surface [2013.01]
- 3/30 • • • • utilisant des panneaux électroluminescents [3]
- 3/32 • • • • • semi-conducteurs, p.ex. diodes [3]
- 3/34 • • • en commandant la lumière provenant d'une source indépendante [3]
- 3/36 • • • • utilisant des cristaux liquides [3]
- 3/38 • • • • utilisant des dispositifs électrochromiques [5]
- 5/00 Dispositions ou circuits de commande de l'affichage communs à l'affichage utilisant des tubes à rayons cathodiques et à l'affichage utilisant d'autres moyens de visualisation [5]**
- 5/02 • caractérisés par la manière dont la couleur est visualisée [5]
- 5/04 • • utilisant des circuits comme interface avec l'affichage en couleurs [5]
- 5/06 • • utilisant des palettes de couleurs, p.ex. des tables de consultation [5]
- 5/08 • Circuits de curseurs [5]
- 5/10 • Circuits d'intensité [5]
- 5/12 • Synchronisation entre l'unité d'affichage et d'autres unités, p.ex. d'autres unités d'affichage, des lecteurs de disques vidéo [5]
- 5/14 • Affichage de fenêtres multiples [5]
- 5/16 • Affichage de langues écrites de droite à gauche [5]
- 5/18 • Circuits de synchronisation pour l'affichage à balayage par trame (spécialement adaptés à la télévision H04N) [5]
- 5/20 • Circuits générateurs de fonctions, p.ex. générateurs de cercles [5]
- 5/22 • caractérisés par l'affichage de caractères ou de signes individuels en utilisant des signaux de commande d'affichage dérivés de signaux codés représentant les caractères ou les signes avec une mémoire de codes de caractères (G09G 5/42 a priorité) [5, 7]
- 5/24 • • Génération du tracé de caractères individuels [5]
- 5/26 • • • pour modifier la dimension du caractère, p.ex. largeur double, hauteur double [5]
- 5/28 • • • pour améliorer la forme du caractère, p.ex. lissage [5]
- 5/30 • • Commande d'attribut de l'affichage [5]
- 5/32 • • avec des moyens pour commander la position de l'affichage [5]
- 5/34 • pour le mouvement ou pour le défilement [5]
- 5/36 • caractérisés par l'affichage de dessins graphiques individuels en utilisant une mémoire à mappage binaire (G09G 5/42 a priorité) [5, 7]
- 5/37 • • Détails concernant le traitement de dessins graphiques (G09G 5/38 a priorité) [7]
- 5/373 • • • pour modifier la taille du dessin graphique [7]
- 5/377 • • • pour mélanger ou superposer plusieurs dessins graphiques (G09G 5/02, G09G 5/397 ont priorité) [7]
- 5/38 • • avec des moyens pour commander la position de l'affichage [5]
- 5/39 • • Commande de la mémoire à mappage binaire [7]
- 5/391 • • • Circuits pour modifier la résolution, p.ex. des formats variables de l'écran [7]
- 5/393 • • • Dispositions pour la mise à jour du contenu de la mémoire à mappage binaire [7]
- 5/395 • • • Dispositions spécialement adaptées pour le transfert du contenu de la mémoire à mappage binaire vers l'écran (G09G 5/399 a priorité) [7]
- 5/397 • • • • Dispositions spécialement adaptées pour le transfert simultané du contenu de plusieurs mémoires à mappage binaire vers l'écran, p.ex. pour le mélange ou la superposition (G09G 5/02 a priorité) [7]
- 5/399 • • • en utilisant plusieurs mémoires à mappage binaire fonctionnant en alternance, p.ex. des tampons ping-pong [7]
- 5/40 • caractérisés par la manière dont à la fois les dessins déterminés par un code de caractères et d'autres dessins sont affichés simultanément, ou dont chaque dessin est affiché de façon sélective, p.ex. avec une mémoire de code de caractères et une mémoire à mappage binaire, c. à d. une mémoire adressable en tous points [5]
- 5/42 • caractérisés par l'affichage de dessins en utilisant une mémoire d'affichage sans correspondance fixe de position entre le contenu de la mémoire d'affichage et la position d'affichage sur l'écran [7]